

Le pacte de Marc Vuillemot et de Luc Patentreger

MUNICIPALES
2020

Les deux hommes de gauche, qui ont décidé de fusionner leurs listes autour du thème de l'écologie, ont matérialisé cette union politique hier

« **M**ariage pluvieux, mariage heureux ! » Hier midi, alors que l'eau ruisselait sur les vitres de l'hôtel Mercure, Marc Vuillemot et Luc Patentreger, tout sourire, y ont scellé leur union politique en vue du second tour des élections municipales. Ils ont ainsi chacun pris leur stylo pour signer « *un contrat écologique, solidaire et citoyen* ». Ce pacte entre les deux hommes de gauche doit être le ciment du programme commun appliqué si d'aventure le scrutin du 28 juin leur souriait. Pas de doute, pour le maire sortant : « *Ce sera la future équipe...* » balaye-t-il, quand on lui demande si cette liste d'union est désormais favorite de l'élection. Les résultats du premier tour (23 % pour lui, 14 % pour Luc Patentreger) et les divisions à droite ne lui ont pas échappé.

Luc Patentreger n'est pas sur la liste

Pour en arriver à cette alliance, les choses ne furent pourtant pas simples. On se souvient en début d'année de l'épisode Cécile Jourda. Bras droit de Marc Vuillemot, elle



Luc Patentreger (à gauche) et Marc Vuillemot ont cosigné, hier midi, un « Pacte pour l'énergie positive d'une ville verte et ouverte ».

(Photo Dominique Leriche)

avait été suspendue par EELV pour n'avoir pas respecté la consigne du parti écologiste de soutenir Luc Patentreger. Certains, dans l'équipe de ce dernier, avaient aussi des mots très durs à l'endroit du maire socialiste. Marc Vuillemot, lui, prenait soin de laisser la porte ouverte à un rappro-

chement « évident » entre « deux projets qui se ressemblent ». Mais pour Luc Patentreger, c'était *niet*. Quelques jours avant le premier tour, il avait même répété qu'il n'y aurait jamais « aucune fusion de listes ». Le médecin aurait en fait changé d'avis tout récemment : « *Mener une liste autonome avec 14 %, c'était aller à un suicide politique et risquer de rendre les clés à cette droite aux valeurs inacceptables. Je voulais gagner mais ce n'était pas possible.* » D'après les protagonistes, les choses se sont accélérées au sortir du confinement, après un rendez-vous initié par Marc Vuillemot. « *Ça s'est joué en 1 h 30*, poursuit Luc Patentreger. *Je lui ai expliqué les contentieux et fais mes propositions. Il a répondu favorablement et mon équipe s'est prononcée à 65 % pour cet accord.* »

Au final, le fameux contrat vert a été accepté « d'un seul bloc » par

Marc Vuillemot, qui se dit aujourd'hui « ravi d'être en situation de devenir l'animateur d'une nouvelle méthode ». La genèse d'une nouvelle liste « La Seyne 2020 l'énergie positive » fut sans doute plus compliquée. Mais elle est désormais composée à 50 % des colistiers de Luc Patentreger... qui n'y figure pas lui-même.

« *J'avais dit que j'étais contre la fusion*, se justifie-t-il. *Je veux être le symbole du fait que la parole politique peut être une parole sincère* ». Et de préciser que son seul objectif a toujours été de « faire rentrer l'écologie au conseil municipal ». Le même Luc Patentreger salue donc aujourd'hui un « accord historique » en même temps qu'une « révolution politique ». Qui, si les électeurs misent sur la gauche au second tour, devra se faire sans lui...

49 noms et des surprises

Outre l'absence significative de Luc Patentreger sur la liste menée par Marc Vuillemot, on remarque que son bras droit, Hicham Mrabit, s'y retrouve dernier, et donc en position inéligible. Lui aussi, après avoir ardemment défendu l'idée d'une impossible fusion tenait à garder une certaine cohérence politique. Cécile Jourda, réintégrée chez Europe Écologie Les Verts, seconde toujours le maire sortant mais pourra désormais afficher la couleur d'un parti qui a poussé, ces derniers jours, à la formation de cette alliance. Plus loin, on retrouve Basma Bouchkara (4^e), premier nom de l'équipe Patentreger à apparaître sur la liste, suivie du centriste Stéphane Lancellotta (5^e). À noter encore, côté Vuillemot : exit Claude Astore, pourtant proche du maire, et Marc Quiviger. Les deux hommes payent leurs accointances politiques passées, respectivement à LREM et aux côtés de l'ex-édile Charles Scaglia. Leur éviction « a facilité les négociations » reconnaît Luc Patentreger. Au final, après bien « des pas en avant et des pas en arrière », dixit Marc Vuillemot, 11 élus de la mandature précédente restent en course au sein de « La Seyne 2020, l'énergie positive » où seuls, désormais 30 %, des membres sont encartés dans des partis.

Bois sacré et Coste chaude dans le deal

« Pacte pour l'énergie positive d'une ville verte et ouverte », le document cosigné hier par Marc Vuillemot et Luc Patentreger est une déclaration de bonnes intentions écologiques, solidaires et citoyennes dans la vie municipale. Il repose sur cinq piliers : « *Un service public accessible et exemplaire, une démocratie de proximité avec des citoyens engagés et mobilisés, une solidarité toujours plus active avec nos habitants les plus fragiles, une économie dynamique et soutenable, une ville à taille humaine autour d'un urbanisme maîtrisé et qui poursuit la réhabilitation des quartiers.* » Au sujet de cette dernière thématique, Luc Patentreger a posé un préalable « symbolique » à son alliance avec Marc Vuillemot : tenter, de tout faire « dès le 28 juin », pour remettre en cause les projets immobiliers de Bois sacré, Coste Chaude et Moineiret. « *C'est le point n°1 du contrat* », a confirmé le maire.

MA. D.

mdalaine@nicematin.fr